

Sujet:

Création de la ZAC "les Hauts de Nesles" commune de Champs sur Marne

Message:

Bonsoir,

Nous tenons à faire part de nos inquiétudes.

Les nouvelles lignes de transport du Grand Paris sont une opportunité mais ce projet doit être conçu avant tout pour améliorer le bien-être, le maillage, le réseau des transports, l'attractivité des entreprises, favoriser la formation, l'emploi...

A notre avis, le projet ne doit pas s'accompagner d'un développement urbain dense à Champs sur Marne ou dans d'autres communes traversées.

Le potentiel de développement envisagé par certaines études en termes de logements nous paraît complètement démesuré.

En tant qu'habitants de Champs sur Marne, nous avons conscience par exemple des difficultés au niveau des établissements scolaires de la commune qui seraient engendrées en cas d'augmentation du nombre d'habitants.

Nous craignons que ce projet de densification remette en question notre qualité de vie, les conditions de vie scolaires, l'environnement de notre commune, et bien d'autres domaines.

Nous avons aujourd'hui des groupes scolaires à taille humaine, on pourrait basculer à des groupes scolaires beaucoup plus grands d'où un espace réduit au niveau des classes, de la cour de récréation, restauration scolaire...

Les locaux scolaires existants sont difficilement extensibles.

De nombreux autres aspects sont également à étudier :

- Des budgets en hausse pour le fonctionnement des écoles, l'embauche d'ATSEM...*
- Cela impacte aussi tout le périscolaire, l'extension des restaurants scolaires, des centres d'accueils, le pédibus, le nombre d'animateurs à embaucher pour avoir 1 animateur pour 10 ou 14 élèves selon que l'on ait en maternelle ou élémentaire*
- Le paramètre des effectifs des classes qui ne cessent d'augmenter et plus particulièrement en maternelle comme on le constate ces années*
- Extension des centres de loisirs, les infrastructures comme les crèches, les infrastructures sportives et culturelles fréquentées par les élèves sur le temps scolaire, TAP.....*

Le second degré est à prendre en compte aussi.

Les capacités des collèges et lycées de Champs sur Marne et des environs sont limitées.

Par exemple, aujourd'hui avec l'urbanisation de la ville de Noisy le Grand à outrance, les équipes des lycées Flora Tristan et Evariste Gallois se posent de nombreuses questions. Ils n'arriveront pas à accueillir tous les élèves de Noisy le Grand et Gournay sur Marne à court terme même avec l'ouverture du lycée international qui entraîne aussi malheureusement la fermeture sections internationales dans quelques lycées du secteur. Des élèves de Noisy vont déjà au Lycée Descartes de Champs sur Marne ou demandent ce lycée.

• Les autres infrastructures de la commune sont à étudier : lieux culturels, MPT, gymnases, terrains de sports...

Le nombre d'habitants dans les villes du Val Maubuée augmente depuis la création de la Ville Nouvelle. En revanche, les effectifs de la Police Nationale du commissariat de Noisiel auquel nous sommes rattachés ou des annexes comme le Bureau de Police de Champs sur Marne restent inchangés.

Dans le cas d'une augmentation de nombre d'habitants, une extension du bureau de police de Champs sur Marne et un renforcement des effectifs du commissariat de Noisiel seront vraiment nécessaires voire la création d'un nouveau commissariat.

Un projet immobilier n'est pas anodin pour une commune. Cela engendre des problèmes de circulation et de stationnement supplémentaires, et toujours des frais à la suite de dégradation de la voirie, adaptationsdonc de nombreux coûts pour une commune.

La commune serait-elle capable d'absorber l'ensemble des coûts qui pourrait entraîner l'extension potentielle vu la tendance actuelle des dotations de l'Etat ?

Nous rencontrons aujourd'hui des problématiques de locaux commerciaux vides, des bureaux vides, des logements vides ou logements pour investisseurs non loués... et aussi les problèmes de stationnement et de circulation. Ces aspects doivent être pris en compte.

Retravailler la coupure de la RD199 entre l'échangeur du Bois de Grâce et l'entrée de Noisy le Grand est envisagé.

On ne doit pas négliger le fait que cette route est aussi une rocade permettant aux campésiens et habitants des environs de ne pas passer par l'intérieur des villes.

Le fait de réduire de deux voies à une voie sur cette portion ne doit pas entraîner une augmentation des flux des véhicules dans la ville.

Aux heures de pointe, nous voyons déjà les difficultés pour traverser le Bois de Grâce, l'avenue des Pyramides puis Gournay sur Marne et le pont entre Gournay et Chelles.

Voir construire un petit immeuble ou un lotissement sur la parcelle voisine n'est pas agréable pour

les habitants des maisons existantes (ombre, nuisances, vis à vis ...).

Il est nécessaire de se mettre à la place des habitants qui ont acheté une maison ou un appartement il y a quelques années.

Il faut donc être vigilant par rapport à la hauteur et à l'implantation par rapport aux limites séparatives et par rapport aux constructions sur une même propriété

Nous devons sauvegarder les jardins familiaux ou les déplacer, amplifier le nombre de jardins familiaux qui permet de développer le lien social. Le développement d'une ferme en ville pourrait être aussi une idée, plusieurs projets de ce type ont été réalisés.

Aujourd'hui nous avons un petit parking près de la gare et un grand parking avec de nombreuses places, tout est gratuit.

Il sera important d'avoir des parkings gratuits à l'avenir près de la nouvelle gare.

Comme il n'y a plus de marché à Champs sur Marne, un projet de marché pourrait voir le jour avec un parking gratuit.

Le territoire a vocation à être un territoire de transition écologique, nous devons peu à peu nous orienter vers des éco quartiers avec le développement de l'énergie solaire, la géothermie, la biomasse.

Il est nécessaire de développer les liaisons douces.

Comme nous avons assisté à un important déboisement avec le Grand Paris sur les terrains réservés pour l'ancienne autoroute A103, il est important d'avoir des mesures compensatoires sur la commune avec un retour de la nature, milieu naturel et reboisement sur le secteur.